



BULLETIN D'INSCRIPTION
Stage d'approfondissement « Méditation »
du 23 au 26 avril 2020
Dax (40)

Mode de règlement :

- Prélèvement
- Carte Bancaire
- Virement
- Chèque

Numéro d'adhérent :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Ville : _____ Profession : _____

Courriel : _____@_____

Statut FFHY : Professeur Nouveau Professeur Élève-professeur Autre

École régionale et année de scolarité : _____

Observations particulières : _____

Autorisez-vous à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies vous représentant, réalisées lors de ce stage ainsi qu'à l'exploitation des clichés : Oui Non

PRIX DU STAGE

- Tarif élève-professeur : Inclus dans les frais de scolarité
- Tarif adhérent : 350 €
- Tarif non-adhérent : 383 €

HÉBERGEMENT (incluant la participation aux frais de location des espaces de 60 € pour ce stage) :

- Hébergement simple en pension complète : 220 + 60 € = 280 €
- Hébergement simple (lavabo) en pension complète : 180 € + 60 € = 240 €
- Hébergement double en pension complète : 150 € + 60 € = 210 €
- Restauration seule : 110 € + 60 € = 170 €
- Sans hébergement : 60 € (participation location des espaces)

Fait à _____ le ___ / ___ / _____ Signature :



CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION AU STAGE

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

PRIX DU STAGE

- Tarif élève-professeur : Inclus dans les frais de scolarité
- Tarif adhérent : 350 €
- Tarif non-adhérent : 383 €

RÉSERVATION DE L'HÉBERGEMENT

Procéder au règlement de 280 € en chambre simple, 240 € en chambre simple (lavabo) ou 210 € en chambre double (**montant total de l'hébergement en pension complète, incluant les frais de participation à la location des espaces de 60 €**). **Les personnes sans hébergement et/ou en restauration seule, doivent s'acquitter d'un droit de participation de 60 € pour la location des espaces.**

Paiement partiel ou total par carte bancaire (en ligne), prélèvement, virement ou chèque à l'ordre de la FFHY.
IBAN FFHY - FR76 3000 3030 8500 0372 6202 563 - BIC SOGEFRPP

Toute annulation de participation au stage et à l'hébergement doit être faite par écrit et uniquement au secrétariat de la FFHY.

Annulation/désistement stage pour les professeurs de la FFHY en formation continue : pour toute annulation/désistement avant le 20 mars 2020, la somme de 35 € sera retenue comme frais administratifs de dossier, sur la base tarifaire adhérent de 350 €. Le reste du montant versé, soit 315 € sera remboursé. En cas d'annulation après le 20 mars 2020, le remboursement sera de 50% de la somme versée (175 €). Aucune dérogation ne sera accordée.

Annulation/désistement stage pour les élèves-professeur de la FFHY : toute annulation entraîne le report du stage et non son remboursement.

Hébergement : en cas d'annulation après le 20 mars 2020, aucun remboursement ne sera effectué et le règlement sera conservé intégralement pour l'indemnisation de l'hébergeur par la FFHY.

Remarque : les personnes domiciliées à l'étranger peuvent effectuer leur règlement par virement européen SEPA.

RGPD

Les informations demandées dans le bulletin d'inscription sont indispensables pour la bonne organisation du stage et pour la gestion interne de la FFHY. En aucun cas, elles ne seront communiquées à des tiers.



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE Hatha Yoga**